

Compte rendu de la réunion de quartiers Les FLEURS, les ARBRES, la zone LOUBET et la zone de la VIOLETTE.

Mercredi 11 JUIN 2014

Au restaurant « A La Table de L'Union » à 19H30

Présents : M le MAIRE, Marc PERE et certains de ses adjoints et conseillers :

- JM VITRAC adj. aux travaux, urbanisme et environnement.
- Nicolas COSTES adj. aux transports déplacements sécurité.
- Monique GUESDES adj. emploi vie économique.
- Brigitte BEC adj. à la culture.
- Sylvie PIEROT adj. à la communication et à la démocratie participative.
- Valérie QUONIAM DOUREL adj. à l'enfance-jeunesse.
- Cathy COLDER conseillère déléguée à la petite enfance.
- Joël FEUILLERAT conseiller.
- Dominique GIRONNET conseiller.
- Florence TOULZE conseillère.
- Laurent ORTIC conseiller.

Mme Katy COLDER remercie l'assemblée d'être venue si nombreuse pour cette première rencontre. Elle rappelle que c'était une promesse électorale de L'UNION DEMAIN. C'est une démarche de démocratie participative en relation avec les Unionnais. Cette rencontre se tiendra 2 fois par an. Elle a pour but d'échanger, de discuter sur les problèmes dans le respect de chacun.

Deux des conseillers, Dominique GIRONNET et Joël FEUILLERAT seront les représentants de ce quartier (contact à la mairie par courrier ou mail).

J.M VITRAC prend la parole pour expliquer le déroulement de cette rencontre.

« Nous sommes et nous serons à votre écoute. Cela demande de la méthodologie, on doit se poser des questions, s'écouter dans le respect de chacun. Nous mettons en œuvre des moyens de communication (adresse mail, boîte postale à la mairie, le journal L'Unionnais) pour recevoir et répondre à vos requêtes. Ces demandes seront traitées par les adjoints référents. Nous voulons qu'il y ait un travail de concertation et de transparence. »

5 grands thèmes ont été évoqués lors de cette rencontre :

1. LA CIRCULATION DANS LES RUES

Tout le monde s'accorde pour dénoncer :

- La trop grande vitesse de circulation
- Le manque de signalétiques des priorités à droite.
- L'absence de signalétique du centre commercial des Acacias à partir du boulevard des Fontanelles.
- La dangerosité et la nuisance occasionnées par la rentrée et la sortie de l'école primaire rue des Roses.
- La trop longue durée de réfection du parking du centre commercial des Acacias.
- Le manque de pistes cyclables.
- L'engorgement de la route de Bessières.

Réponses :

M. N. COSTE a mis à l'étude un plan de déplacement, limitation à 30 km/h, des carrefours giratoires, chicanes et des coussins berlinois.

Mme V. QUONIAM DOUREL : l'entrée principale est définitive sur la rue des Roses (NB : depuis cette réunion de quartier une étude sur site a été menée : pendant la durée des travaux, l'entrée principale s'effectuera rue des Roses, ensuite il est fort probable que les 2 entrées existent comme précédemment).

Pour la nuisance des sorties d'école, une étude est en cours sur l'intérêt des sens uniques dans les rues concernées. Une réunion est prévue en concertation avec les riverains courant octobre (un courrier sera envoyé aux habitants concernés).

Pour la route de Bessières : M le Maire, indique que le quartier doit être raccordé au B.U.N par un transport en site propre (dans 4 ans). Il insiste sur la nécessité de développer ce mode de transport. Il rappelle le projet de M. G. BEYNEY « Barreau de la Pichounelle » (raccordement de la route de Bessières au B.U.N. en venant de ST Génies en passant par Launaguet).

Il rappelle également le projet de la Route d'Albi : 2 voies centrales de bus en site propre et 2 passages de chaque côté pour les voitures, mais reste le problème des platanes. Il reprend l'idée développée pendant la campagne électorale de créer une passerelle avec navettes électriques vers Auchan.

2. TRAVAUX ET AMENAGEMENT

- Aménagement du parking du Centre Commercial des Acacias
- Aménagement d'un espace jeux pour les enfants sur l'aire du boulodrome, avec tables de pique-nique.
- Réfection des trottoirs et conduites d'eau
- Comment utiliser l'espace couvert « halle des boulistes » ?
- Les réparations des lampadaires de la route de Bessières.

Réponses :

M. J.M. VITRAC explique que pour l'aménagement des places de parkings, une étude est nécessaire, pour vérifier les réseaux (eau et électricité) en particulier devant le magasin « La cave à vin »

Un plan pluriannuel de rénovation voiries et des trottoirs va être mis en place. Pour information la dotation de la Communauté d'agglomération s'élève à 1M€ pour 2014. 880 000€ ont été utilisés pour un chantier à partir de juin 2014.

Une réunion s'est déjà tenue, avec les commerçants, pour la rénovation de leur Centre.

Quant à l'utilisation de l'espace fermé des boulistes, M le Maire précise que lorsqu'ils étaient dans l'opposition ils avaient émis un avis défavorable à cette fermeture, le taux d'occupation de cet espace va être observé pour voir si d'autres intervenants peuvent l'utiliser en concertation avec les boulistes.

Pour l'espace jeux des enfants, une réunion est prévue avec les Assistantes Maternelles en octobre pour mieux adapter ces jeux pour les petits. Les réparations des jeux cassés vont être effectuées prochainement.

L'idée de tables de pique-nique est retenue.

Pour les réparations des lampadaires de la route de Bessières, le SDEGH va être contacté très prochainement.

3. URBANISATION DE LA ZONE DE LA VIOLETTE

- Quel devenir du terrain de l'ancienne gare de l'Union ?
- Soucis exprimés de voir s'installer près de 400 logements dont 35% de logements sociaux
- Avons-nous la capacité de recevoir 10% de gens nouveaux sur cette zone ?
- L'accès à ces nouveaux logements risque d'aggraver la circulation sur le chemin de la Violette et sur la route de Bessières
- La zone de la Violette serait-elle une zone inondable ?

Réponses conjointes de M le MAIRE et JM VITRAC :

Ils ont assuré les habitants de leur volonté de transparence et de concertation à ce sujet. Ils ont exprimé une volonté d'imposer au promoteur un cadre d'aménagement. Pour l'instant, rien n'est fait, il n'y a aucune signature entre propriétaires et promoteur.

Quant à l'implantation de nouveaux logements, M le MAIRE rappelle la pression exercée par la Préfecture pour loger les 15000 nouveaux habitants qui arrivent sur l'agglomération annuellement. Ce projet de la Violette est l'héritage de l'ancienne équipe municipale.

A ce jour, seul a été validé le programme de 64 logements (route d'Albi et avenue des Pyrénées). J.M VITRAC rappelle qu'une mixité sociale doit se faire de façon intelligente avec de la qualité y compris pour ceux qui viennent s'y installer dans le respect de l'environnement de chacun.

4. INCIVILITE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Dépôt de débris en dehors des conteneurs (place des Acacias face au pressing).
- Les haies non entretenues gênent souvent la marche des piétons sur les trottoirs.
- Nuisances des motos et scooters la nuit vers le boulodrome.
- Peut-on modifier le calendrier des déchets verts ?
- A quand l'utilisation de « zéro pesticides » sur la commune.
- Utilisation de pesticides dans les champs, chemin de la violette.

Réponses :

Un arrêté municipal va être pris pour interdire les dépôts d'ordures, verres hors des conteneurs (sous peine d'amendes). M le MAIRE a précisé qu'une étude de modification du ramassage des ordures avec mécanisation et mise en place de conteneurs est en cours. Il rappelle qu'il a été élu récemment président de DECOSSET.

JM VITRAC précise que pour atteindre le « Zéro phyto » un programme est prévu sur 3 ans.

5. QUELS PROJETS POUR L'ANIMATION DE LA PLACE DU CENTRE COMMERCIAL DES ACACIAS.

Mme GUEDES indique qu'une réunion avec les commerçants a eu lieu et plusieurs propositions ont émergé :

- Un marché nocturne.
- Un marché de producteurs bio dans la semaine.
- L'organisation d'un vide grenier.

Pour information Mme GUEDES indique qu'une légumière bio ambulante sera présente sur le parking de Castorama le jeudi.